

COMPAGNIE DU RAIL-ROAD

DU

ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

PROCÉDÉS de l'Assemblée Générale Annuelle des Propriétaires de la Compagnie du Rail-road du St. Laurent et de l'Atlantique, tenue au Bureau de la Compagnie, petite rue St. Jacques, Mercredi, le 15 Janvier, 1851.

Quand l'Assemblée fut organisée,

M. W. MOLSON proposa, secondé par l'Honorable P. MCGILL :

Que M. JOHN YOUNG prit le fauteuil, et que M. WEBSTER agît comme Secrétaire.

M. MOLSON proposa ensuite, secondé par M. DESBARATS :

Que M. BIRSS et M. PHILLIPS soient nommés Inspecteurs du Scrutin.

Après la lecture du Rapport des Directeurs ainsi que du Rapport de l'Ingénieur-en-chef de la Compagnie,

M. MCGILL proposa, secondé par M. TAYLOR :

Que les Rapports lus soient reçus et adoptés.

M. MCGILL, secondé par M. TORRANCE, proposa alors :

Que ces Rapports soient imprimés en Anglais et en Français, et distribués aux Actionnaires.

M. DESBARATS proposa alors, secondé par M. TORRANCE, et il est

Résolu, Que le paiement de l'intérêt sur les parts cesse à partir du 1er Janvier courant, et que les paiements reçus pour les nouvelles parts qui pourront être prises par la suite, soient sujets à un escompte pour rendre ces parts égales à celles payées à cette date.